

## Attestation du licencié relative à la lecture des recommandations médicales de la FFH

### Information

À partir de la saison 2025-2026, conformément aux évolutions réglementaires et dans une logique de responsabilisation individuelle :

- Le certificat médical de non-contre-indication à la pratique du hockey n'est plus obligatoire pour les licencié(e)s âgé(e)s de 18 à 34 ans inclus, sauf cas particuliers (voir ci-dessous).
- Il est remplacé par un engagement sur l'honneur via ce formulaire, attestant de la prise de connaissance des recommandations médicales émises par la Commission Médicale de la Fédération Française de Hockey.

**À lire impérativement avant de cocher la case ci-dessous :**

**Les recommandations de la Commission Médicale FFH visent à guider les pratiquants dans une démarche de prévention santé et d'autocontrôle de leur aptitude à la pratique du hockey, en loisir comme en compétition.**

Vous pouvez consulter ces recommandations suite la site de la FFH dans la rubrique [licences](#)

### Je soussigné(e)

Nom / Prénom

Né(e) le

Demeurant

déclare avoir pris connaissance des recommandations médicales de la Fédération Française de Hockey, mises à disposition via le lien ci-dessus, dans le cadre de ma demande de licence pour la saison 2025-2026.

### J'atteste sur l'honneur :

- avoir lu et compris les éléments de prévention,
- être conscient(e) que c'est de ma responsabilité personnelle d'évaluer mon aptitude physique à la pratique du hockey,
- et qu'en cas de doute, il est fortement recommandé de consulter un médecin. ..

**Je coche cette case pour confirmer ma prise de connaissance des recommandations médicales.**

**Signature**

*Cas particuliers :*

*Un certificat médical reste obligatoire dans les cas suivants :*

*Pour tout(e) licencié(e) mineur(e) de moins de 18 ans ou majeur(e) de 35 ans et plus,*

*En cas de surclassement,*

*Pour les personnes en situation de handicap (si mentionné par la CMN),*

*Ou si le questionnaire de santé spécifique (pour les mineurs notamment) comporte des réponses positives.*